

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 19/06/2023

**Délibération n° 2023-034
Séance du 13 juin 2023**

Approbation du tableau des effectifs
budgétaires du SIAAP au 1^{er} juillet 2023

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2313-1, R. 2313-3 et R. 2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 3113-1, prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu sa délibération n° 2022-011 du 7 mars 2023, portant modification du tableau des effectifs budgétaires,

Vu le rapport de présentation en date du 1^{er} juin 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver le tableau des effectifs et des emplois budgétaires,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs pour prendre en compte les changements, les mouvements intervenus depuis le dernier tableau des effectifs, et les besoins nouveaux.

Considérant la nécessité de permettre la consolidation des compétences en achat public, en conseil juridique, en budget, en finance publique, et de renforcer certaines missions en préparation de la mise en place de l'entité, centrée sur la maîtrise d'ouvrage, garante de l'évolution de l'outil industriel du SIAAP. Soit, la création de treize postes budgétaires (six attachés territoriaux, cinq ingénieurs territoriaux et deux techniciens) déclinés ci-après,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Sont créés treize emplois :

- Six emplois d'attachés territoriaux
- Cinq emplois d'ingénieurs territoriaux
- Deux emplois de techniciens territoriaux.

Article 2 : Compte tenu de ces créations, le tableau des effectifs et des emplois est modifié, portant le nombre de postes budgétaires permanents à temps complet de 1 850 à 1 863 postes, avec effet au 1^{er} juillet 2023 selon les annexes 1 et 2 ci-jointes.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du personnel sont inscrits à la section de fonctionnement au chapitre globalisé 012 (charges de personnel), au compte 62 (autres services extérieurs) et au budget d'exploitation du syndicat.

Le Président



François-Marie DIDIER

Annexe 1

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES ET DES EFFECTIFS DU
SIAAP DES AGENTS TERRITORIAUX
AU 1^{er} juillet 2023**

Chapitre 012

			Emplois permanents budgétaires		
			Postes pourvus	Postes vacants	
Emplois fonctionnels (a)					
	Directeur de cabinet		1	0	1
	Directeur général		1	0	1
	Directeur général adjoint		3	0	3
			5	0	5
			Emplois permanents budgétaires		
Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Postes pourvus	Postes vacants	
Filière Administrative (b)					
	Administrateur territorial	Administrateur hors classe	2	0	2
		Administrateur	1	1	2
	Attaché	Attaché hors classe	6	0	6
		Attaché principal	27	0	27
		Attaché	41	15	56
B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	25	0	25
		Rédacteur principal de 2ème classe	5	0	5
		Rédacteur	27	7	34
C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	58	0	58
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	18	0	18
		Adjoint administratif	23	7	30
			233	30	263

			Emplois permanents budgétaires		
Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Postes pourvus	Postes vacants	
Filière Technique (c)					
A	Ingénieur en chef	Ingénieur général	1	0	1
		Ingénieur en chef hors classe	13	0	13
		Ingénieur en chef classe exceptionnelle	1	0	1
		Ingénieur en chef	18	5	23
	Ingénieur	Ingénieur hors classe	8	0	8
		Ingénieur principal	93	0	93
Ingénieur		94	41	135	
B	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	132	0	132
		Technicien principal de 2 ^{ème} classe	131	0	131
		Technicien	121	75	196
C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	153	0	153
		Agent de maîtrise	142	22	164
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	171	0	171
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	98	0	98
		Adjoint technique	214	12	226
			1390	155	1545

Filière Médico-Sociale (d)					
A	Médecins	Médecins hors classe	0	2	2
	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	2	0	2
		Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	0
				2	2

Annexe 2

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES ET DES EFFECTIFS DU
SIAAP DES AGENTS VILLE DE PARIS
AU 1^{er} juillet 2023**

Chapitre 062

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents budgétaires		
			Postes pourvus	Postes vacants	
<i>(e)</i>					
	Adjoint Administratif P1		3	0	3
	Adjoint Technique P1		6	0	6
	Adjoint Technique Eau P1		4	0	4
	Agent de Maîtrise		2	0	2
	Agent Supérieur d'Exploitation		5	0	5
	Chef d'Equipe Cond Auto Ppal		3	0	3
	Chef d'Exploitation		13	0	13
	Directeur de Laboratoire		1	0	1
	Egoutier Principal		1	0	1
	Infirmier		1	0	1
	Ingénieur Hydro Divisionnaire		2	0	2
	Secrétaire Administratif cl nl		1	0	1
	Technicien Supérieur		1	0	1
	Technicien Supérieur en Chef		3	0	3
			46	0	46
Total général <i>(a + b + c + d + e)</i>			1676	186	1863